

## ZFE : la fracture automobile

En pleine crise des carburants, l'accélération des interdictions de véhicules polluants dans les zones urbaines pourrait alimenter la colère sociale. L'instauration des ZFE posent en effet d'inextricables problèmes et pourraient amorcer une véritable « bombe sociale », comme en témoigne notamment Pierre Chasseray, délégué de l'association 40 millions d'automobilistes, qui a ouvert une pétition en ligne et entamé un tour de France des ZFE intitulé « La grande boucle des exclus » : « On va exclure des millions de personnes des centres urbains et les gens n'ont pas encore compris que cela les touchera. C'est une bombe à exclusion », explique-t-il. Alors que la colère des automobilistes gronde dans plusieurs métropoles ayant instauré des ZFE, les villes se tournent désormais vers l'Etat pour qu'il les soutienne dans la mise en place de cette limitation de la circulation des véhicules les plus polluants. Cet été, les Députés Gérard LESEUL (PS) et Bruno MILLIENNE (MoDem) ont lancé une « mission flash » afin de lister des mesures possibles pour accompagner les municipalités. Leur rapport, rendu public mercredi 12 octobre, préconise 20 mesures pour faire accepter ces ZFE, pour qu'elles ne soient pas vécues comme « punitives ». Parmi ces dernières, la création d'un portail [zfe.gouv.fr](http://zfe.gouv.fr) qui centraliserait toutes les informations utiles et permettrait d'identifier rapidement s'il est permis de circuler, selon la zone et la voiture, et le recentrage de l'ensemble des aides vers les foyers les plus modestes, qui n'ont pas les moyens de changer de voiture. Les deux élus suggèrent également la mise en place « de façon transitoire » d'un « passe ZFE » pour permettre aux propriétaires de véhicules trop polluants de circuler occasionnellement dans le périmètre d'une ZFE. Autre proposition : « un guichet unique de demande et d'obtention des aides nationales et locales sur le modèle de la Métropole du Grand Paris ».

*Le Monde, La Croix, France2 - journal de 20H00, 12/10,*

*Les Echos, Aujourd'hui en France, 13/10*